RAPPORT ANNUEL

CNVZ 2022

EDITORIAL

Le CNVZ s'engage depuis sa création à apporter son expertise scientifique dans le domaine de la santé animale. Cette mission cruciale prend une importance plus grande dans un monde de plus en plus interconnecté, où les maladies infectieuses se propagent rapidement et traversent les frontières avec une facilité déconcertante.

L'année écoulée a été marquée par le reprise des activités du CNVZ après la pandémie du COVID-19 et la poursuite des études épidémiologiques, de la veille à l'échelle nationale et internationale et de la formation continue afin de promouvoir la santé animale et développer les compétences des acteurs qui y sont impliqués.

Le rapport de l'année 2022 du CNVZ est un témoignage de son engagement pour la santé animale et humaine.

SOMMAIRE .....

PRESENATION DU CNVZ

CHAPITRE 1

SURVEILLANCE ET EVALUATION

CHAPITRE 2

VEILLE ZOOSANITAIRE

CHAPITRE 3

FORMATIONS ET ATELIERS

CHAPITRE 4

PUBLICATIONS

CHAPITRE 5

COLLABORATIONS

PRESENTATION CNVZ.....

Le Centre National de Veille Zoosanitaire (CNVZ) est un établissement public à caractère administratif qui a été créé pour apporter un appui scientifique et technique aux services vétérinaires. D'après son décret de création, le CNVZ est chargé de la surveillance épidémiologique, de la veille et de la formation continue dans le domaine de la santé animale.

Fort d'une expertise reconnue et d'une reconnaissance internationale, le CNVZ joue un rôle essentiel dans le développement des compétences des vétérinaires et des para-professionnels et des acteurs impliqués dans la santé animale. Son objectif principal est de détecter précocement les maladies animales transmissibles, de surveiller leur propagation et de recommander des mesures de prévention et de contrôle adaptés. Le CNVZ coordonne ses activités de surveillance à l'échelle nationale, collecte et analyse les données épidémiologiques, et fournit des informations actualisées pour orienter les décisions en matière de santé animale.

RESSOURCES HUMAINES ....

TECHNICIENS	4
VETERINAIRES	16
INGENIEUR	1
OUVRIERS ET ADMINISTRATIFS	16
TOTAL	37

SURVEILLANCE & EVALUATION

La surveillance des maladies animales, l'évaluation des programmes de lutte et la réalisation des études économiques constituent la base du contrôle des pathologies. Suite à l'émergence de la rage canine dans plusieurs zones du pays, le CNVZ a continué l'investigation des foyers de rage et les études sur la population canine.
Afin d'anticiper le risque d'apparition des maladies vectorielles, des cartes à risque ont été élaborées avec des mises à jour régulières en fonction des conditions climatiques; les maladies concernées sont : la fièvre catarrhale ovine (FCO), la fièvre de la vallée de rift (FVR) et la maladie hémorragique épizootique (EHDV).

Suite à la mise en place d'un système de surveillance des avortements, le CNVZ a continué, en 2022, le suivi de ce syndrome à l'échelle nationale afin d'apporter un diagnostic rapide pour orienter les mesures de lutte nécessaires.

RAGE ANIMALE .....

L’année 2022 a été marquée par une recrudescence importante de la rage humaine . En parallèle, une résurgence de la maladie chez l’animal a été signalée dans plusieurs régions du pays y compris le sud qui, dans les dernières années, a été relativement épargné en comparaison avec les régions du nord et du centre. Dans ce cadre, l'apport du CNVZ a consisté en la mise en place d'une méthode de gestion des foyers de rage canine dictée essentiellement par les résultats des analyses spatiales des données collectées sur les cas confirmés et les études de terrain sur la population canine. Cette méthode consiste à délimiter la zone d’intervention (zone infectée) à 1 km et 3 km et réaliser une vaccination périfocale de masse dans ces deux rayons en adoptant la méthode de la vaccination porte-à-porte. Cette méthode de gestion de foyer de rage canine a prévu, en outre, l'identification des chiens vaccinés par des colliers pour faire le suivi de la vaccination et la surveillance de la zone infectée. Cette méthode a été mise en œuvre dans plusieurs zones du pays (soukra (Ariana), Sidi el héni (Sousse), Utique (Bizerte) et Dkhila (Mannouba)) avec des résultats très encourageants.

03

RESULTATS .....

→ 849 ménages ont été visités dont 171 ont bénéficié de la vaccination périfocale à Utique

→ 431 chiens ont été vaccinés à Utique

→ 559 ménages ont été visités dont 171 ont bénéficié de la vaccination périfocale et 210 chiens ont été vaccinés à Dkhila

Les résultats encourageants obtenus suite à l'utilisation de cette méthode de gestion d'un foyer de rage canine dans différentes zones du pays démontrent son efficacité dans la prévention de la rage (éviter les cas secondaires) et la protection de la population des chiens. En combinant des approches basées sur les données scientifiques et une mise en œuvre rigoureuse sur le terrain, cette méthode permet de répondre de manière proactive aux foyers de rage canine, en protégeant à la fois les animaux et les êtres humains de cette zoonose mortelle.

Une attention particulière doit être accordée à la rage animale au sud du pays, notamment chez les ruminants et particulièrement le dromadaire dont l'élevage est essentiellement extensif et les animaux se déplacent sur des grandes distances intra et inter-pays.

ETUDE SUR LA POPULATION CANINE .....

Lors de la mise en œuvre de la gestion des foyers dans le gouvernorat de Bizerte et de Mannouba, une étude sur la population canine dans les deux zones a été mise en place. Cette étude a pour objectif de déterminer les caractéristiques de la population canine (la taille, la structure, le mode de confinement des chiens à propriétaires, la fraction de la population errante et le comportement de la population canine dans la zone de vaccination). Elle permet également de recueillir des informations sur les propriétaires d'animaux et la couverture vaccinale avant la gestion des foyers.

Le recensement des chiens errants (sans propriétaires) est indispensable. Il a été réalisé à l'aide de la méthode capture-marquage-recapture et effectuée sous forme de visites tous les matins (à l’aube) et les soirs (au crépuscule) pendant le pic d’activité des chiens. Les chiens rencontrés dans les itinéraires prédéfinis (des routes principales et des routes secondaires) sont photographiés à chaque passage de l’équipe. Le nombre de chiens rencontrés est enregistré à chaque visite. Le comptage s’est poursuivi jusqu'à la saturation (0 nouveau chien rencontré pour au moins 3 visites successives). Le calcul de la taille de la population des chiens sans propriétaires a été fait selon la méthode de Beck. La couverture vaccinale et l’accessibilité des chiens à la vaccination ont été calculées pour les deux sites.

04

RESULTATS

Les résultats des indicateurs dans les zones de Dkhila et Utique mettent en évidence des informations précieuses pour la gestion des foyers de rage canine. Dans la zone de Dkhila, on a recensé un total de 210 chiens à propriétaires, tandis qu'à Utique, ce nombre s'élève à 431. En outre, le nombre moyen de chiens par ménage est similaire dans les deux zones (1-11 chiens), avec une moyenne de 2 chiens par foyer. Le ratio homme-chien est de 1:10 à Dkhila et de 1:8,6 à Utique. Les caractéristiques démographiques des chiens à propriétaires dans les deux zones sont présentées dans le tableau suivant.

INDICATEURS		UTIQUE	DKHILA
Age des chiens	< 1 an	179 (41.5%)	90 (43%)
	1-3 ans	167 (38.7%)	73 (34.5%)
	< 3 ans	85 (19.7%)	47 (22.5%)
Sexe	Femelle	174 (40.4%)	80 (38.1%)
	Mâle	257 (59.6%)	130 (61.9%)
Origine	Adopté	174 (40.4%)	93 (44.3%)
	Acheté	10 (2.3%)	35 (16.7%)
	Né dans le foyer	247 (57.3%)	82 (39%)
Confinement	Attaché jour et nuit	350 (40.6%)	67 (31.9%)
	Libre jour et nuit	499 (57.9%)	140 (66.7%)
	Libre jour attaché nuit	7 (0.8%)	3 (1.4%)
	Attaché jour et libre nuit	6 (0.7%)	0 (0%)

04

05 AVORTEMENTS

UN SYSTEME DE SURVEILLANCE DES AVORTEMENTS CHEZ LES PETITS RUMINANTS A ETE MIS EN PLACE DEPUIS 2020

Au cours de l'année 2022, les prélèvements ont concerné 49 élevages à problème d'avortement dans six gouvernorats différents. Le diagnostic est effectué par la PCR en temps réel pour la détection du germe en cause. Le plus grand nombre de prélèvements a été effectué dans le gouvernorat de Sousse (26 sur 49).

Les résultats ont révélé que 37 des 49 prélèvements étaient positifs , soit un taux de positivité de 75,5%. En termes de répartition selon les espèces touchées, les ovins étaient les plus touchés avec 83% des prélèvements collectés, suivis par les caprins (15%) et les bovins (2%). La Chlamydiose semble être la principale infection responsable des avortements chez les animaux prélevés, avec un taux de positivité de 44,9%. La Fièvre Q arrive en deuxième position avec un taux de 36,7%, tandis que la Toxoplasmose est classée troisième avec un taux de positivité de 28,5%. En revanche, la brucellose, bien que faisant partie des maladies ciblées par le dispositif de diagnostic, n'a été détectée que chez 8,2% des élevages touchés par les avortements.

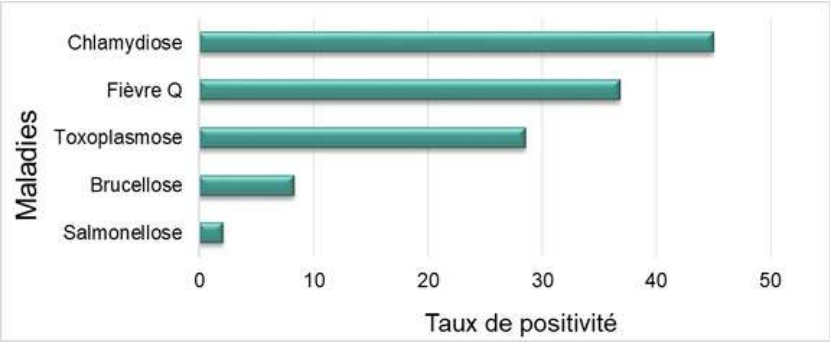

CARTOGRAPHIE DE RISQUE

06

Suite à l'apparition du sérotype 4 de la FCO en Tunisie en 2020 et suite à l'épizootie provoquée par ce dernier, le CNVZ a continué l'élaboration des cartes à risques relatives à cette maladie. La méthode utilisée repose essentiellement sur la combinaison de plusieurs paramètres ou facteurs, notamment la mobilité animale, la pluviométrie, la température et la présence du vecteur. Les zones sont classées selon le risque de l'apparition et de la propagation de la FCO en quatre catégories de risque : risque négligeable , faible, élevé et très élevé.

FIEVRE CATARRHALE OVINE

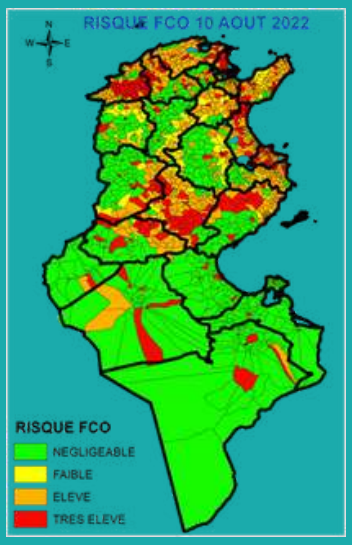

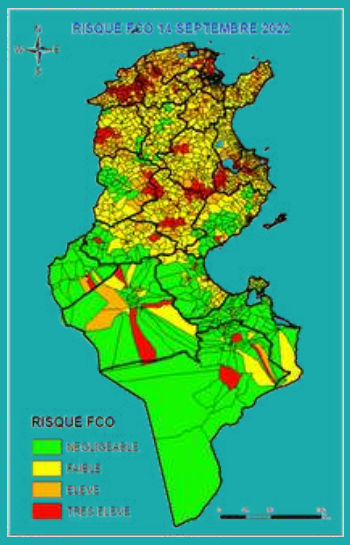

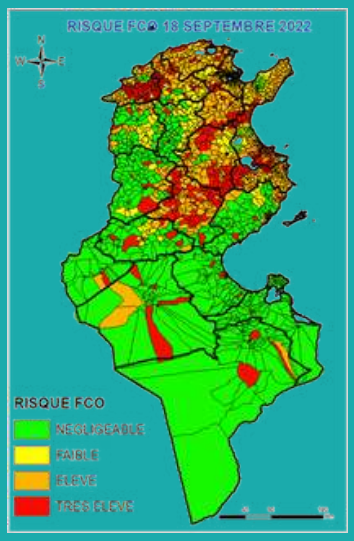

Au total, trois cartes de risque ont été élaborées pour la FCO en 2022 et communiquées aux services vétérinaires centraux et régionaux pour les utiliser dans la surveillance et le contrôle de la maladie surtout dans les zones enzootiques. Ces cartes sont mises à jour à chaque fois qu'il y a un changement dans l'un des facteurs climatiques utilisés (température, pluviométrie).

CARTOGRAPHIE DE RISQUE

06

Le premier foyer de la maladie hémorragique des cervidés (EHDV) a été signalé en Tunisie en 2006. À la fin du mois de septembre 2021, le virus EHDV a été notifié dans des élevages de bovins dans le centre et l'ouest de la Tunisie, puis s'est rapidement répandu dans les régions du nord et de l'est entre octobre et novembre, avec plus de 200 foyers confirmés. Dans ce cadre, le CNVZ et en adoptant la même approche utilisée pour la FCO, a élaboré pour la première fois la carte de risque de l'EHDV (14 septembre 2022).

MALADIE HEMORRAGIQUE EPIZOOTIQUE

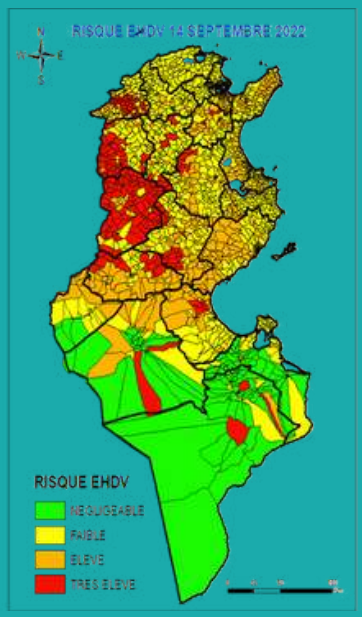

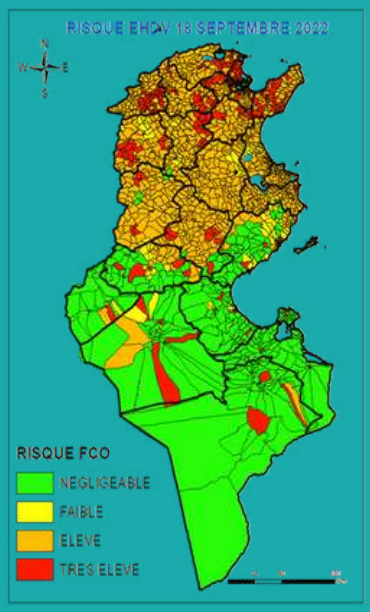

Les facteurs de risque utilisés sont la présence du vecteur, la pluviométrie, la température et la mobilité animale. La carte a été mise à jour durant la même période (mi-septembre 2022) à cause des variations de pluviométrie et de température qu'a connu ce mois. Les cartes ont été communiquées aux services vétérinaires centraux et régionaux.

07

SURVEILLANCE SENTINELLE

Dans le cadre du projet PRIMA/Blue-Med qui vise à surveiller et contrôler la propagation de la fièvre catarrhale ovine dans le bassin méditerranéen, le CNVZ a réalisé entre Janvier et Mai 2022 la deuxième partie d'étude sur la fièvre catarrhale ovine qui a pour objectifs :

- La détection précoce de la circulation virale (Etude sérologique et virologique)
- L'étude spatio-temporelle des séroconversions
- L'étude de l'association entre les résultats sérologiques/virologiques et les facteurs climatiques
- La modélisation de la dynamique temporelle et de la distribution spatiale des Culicoides

Pour ce faire, des prélèvements de sang sur tubes secs (10ml) et sur tubes EDTA ainsi que de vecteurs ont été réalisés, mensuellement, sur une vingtaine d'animaux répartis sur 19 sites.

19 SITES

ont été suivi pendant une période d'un an

SURVEILLANCE BASEE SUR LES EVENEMENTS

07

Recherche des signaux faibles et forts par mots clefs (500 mots clés et requêtes)

Assurée par une vétérinaire et deux techniciennes

un processus continu et itératif

un processus quotidien

SURVEILLANCE BASEE SUR LES EVENEMENTS .....

La veille zoosanitaire ou encore la surveillance basée sur les événements (Event Based Surveillance, EBS) est une approche organisée de détection et de reporting des événements en santé animale. Ces derniers peuvent représenter une menace importante pour la santé publique vétérinaire. Outre la collecte de signaux à partir de sites officieux et du media screening, la SBE comprend aussi les étapes de validation, d'interprétation et de reporting des informations collectées.

La veille zoosanitaire permet une détection précoce de tout événement sanitaire qu'il soit émergent ou pas à l'échelle nationale, régionale et mondiale et ainsi une réponse rapide aux urgences sanitaires et dès lors une réduction de l'impact sur la santé animale.

Cette surveillance basée sur les événements portant essentiellement sur des données non structurées n'est pas une activité récente. Au contraire, depuis les années 90, à l'échelle mondiale, il y a eu une réelle prise de conscience par les autorités sanitaires de l'utilité des informations non-structurées publiées sur le Web concernant les maladies infectieuses.

C'est dans ce contexte que la veille sanitaire basée sur une méthode de fouille de textes, à partir du web monitoring, pour la détection, la collecte, la catégorisation et l'extraction de l'information sanitaire à partir des donnés textuelles structurées et non structurées publiées sur le Web a été inscrite comme une principale mission du CNVZ depuis sa création.

WEB MONITORING

Organisation mondiale de la santé animale
Fondée en tant qu'OIE

Afin de remplir sa mission de surveillance basée sur la détection d'événements à partir du "Web monitoring en matière de santé animale, le CNVZ consulte quotidiennement des sites web officiels et officieux pour collecter des données structurées et validées fournies par des sources officielles (organisations internationales OMSA, FAO et OMS, sites de ministères, laboratoires de référence, ...) ainsi que des données non structurées et non validées qui sont de nature et d'origine très diverses. Une attention particulière est donnée aux maladies nouvelles et menaçantes (pour le territoire tunisien) ainsi que leurs agents et/ou vecteurs. Egalement, cette veille s'intéresse aux facteurs environnementaux et socio-économiques susceptibles d'affecter le contexte épidémiologique national, régional et international.

SOURCES

1 SOURCES OFFICIELLES

OIE WORLD ORGANISATION FOR ANIMAL HEALTH
Pirbright INSTITUTE
USDA
World Health Organization
FAO

2 SOURCES OFFICIEUSES

3 SOURCES MIXTES

ISID ProMED
HealthMap
MEDISYS

VEILLE ZOOSANITAIRE

Les produits de la veille zoosanitaire consistent en un document de veille Zoosanitaire journalier, un document de veille hebdomadaire, un flash zoosanitaire international mensuel et une note d'information sur la saison de transmission 2021-2022 de l'IAHP en Europe.

Depuis Novembre 2020, une Note d'information est coéditée avec l'association des amis des oiseaux (AOO). Cette note d'information a couvert la saison hivernale de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) 2021/2022. Elle a constitué, d'une part, une synthèse des foyers domestiques et sauvages d'IAHP notifiés par les pays européens à l'organisation mondiale de la santé animale (OMSA). D'autre part, cette note a présenté une description d'une espèce, d'oiseau migrateur touchée par l'IAHP en Europe à travers une fiche signalétique, dans l'objectif de faciliter l'identification de cette dernière en Tunisie en vue de préserver la biodiversité. Deux numéros ont été publiés en 2022.

Aussi dans le cadre du suivi de la saison d'IAHP en Europe, la sous-direction de veille élabore de manière hebdomadaire des tableaux croisés présentant les premières et les troisièmes divisions administratives des pays européens avec des foyers domestiques non résolus. En 2022, trente mises à jour ont été faites.

Dans le cadre du suivi de la saison d'IAHP en Europe, le CNVZ élabore de manière hebdomadaire des tableaux croisés présentant les premières et les troisièmes divisions administratives des pays européens avec des foyers domestiques non résolus. En 2022, trente mises à jour ont été faites.

BILAN 2022

47 Rapports de Veille Hebdomadaire

05 numéros Flash Zoosanitaire International

244 Rapports de la Veille Journalière

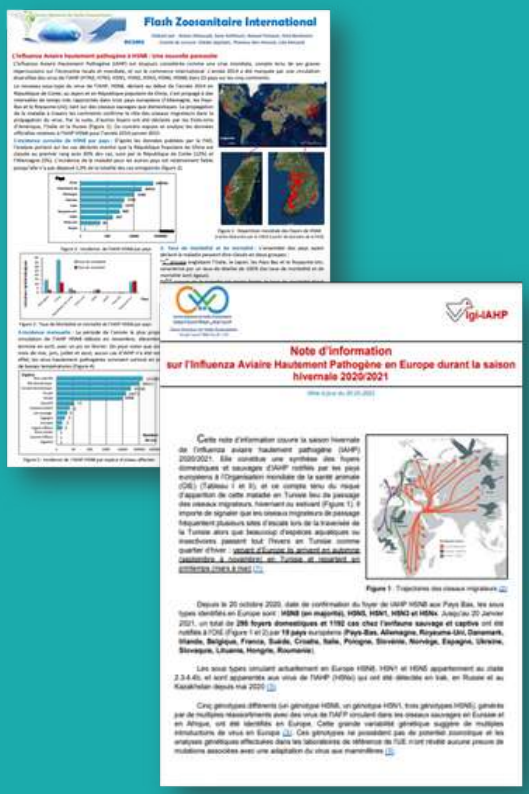

ANALYSE DE RISQUE .....

Avec l'accroissement de risque des maladies nouvelles et émergentes et l'intensification des commerces internationaux, les services vétérinaires doivent être mieux armés afin d'anticiper et de répondre à d'éventuelles catastrophes sanitaires. L'analyse des risques est considérée comme une méthode objective et justifiable qui permet aux services vétérinaire de prendre des décisions de gestions sur des bases scientifiques et d'atteindre un niveau de protection souhaité. La Tunisie étant donnée un membre de l'Organisation mondiale du commerce depuis 1995 et également un membre fondateur de L'OMSA doit se référer systématiquement aux lignes directrices et recommandations de ces deux organisations internationales et plus particulièrement à l'accord SPS et au code sanitaire des animaux aquatiques et terrestres.

Depuis 2013, un comité d'expert spécialisé en santé animale a été créé par décision de Mr le ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pèche n° 2453 du 26 septembre 2013. La création du CES-SA a été consécutive à une évaluation Performance des Services vétérinaires (PVS), en 2007, à la lumière de laquelle, a été recommandé d'attribuer la mission d'analyse du risque au CNVZ. L'expertise collective est l'une des exigences recommandées par le CNVZ lors de création du comité d'experts afin de garantir l'excellence scientifique ,l'indépendance et la neutralité des avis. Elle permettra aux décideurs nationaux de prendre des décisions éclairées et fondées sur des faits. Ceci se joint au 7ème plan stratégique de l'OMSA de 2021-2025.

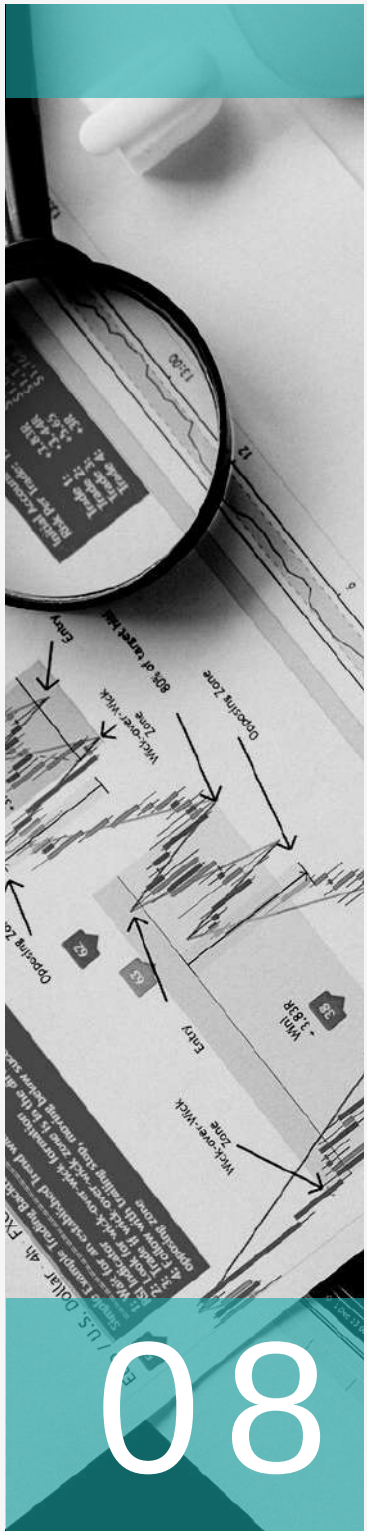

08

ANALYSE DE RISQUE .....

Le comité d’expert spécialisé en santé animale est appuyé par le CNVZ à travers l’Unité d’évaluation du risque. Cette dernière assure la mission de la coordination scientifique des travaux à travers la collecte des données, synthèse bibliographique, coordination des réunion, clarification des saisines, formation et développement des compétences par des experts locaux et internationaux. Elle avise le CES-SA lorsqu’un danger potentiel pour la Tunisie a été détecté par son réseau de veille et qui pourra faire l’objet d’une auto-saisine… Egalement, le CNVZ met à la disposition du comité ces compétences sur des thématiques bien particulière lorsque cette dernière n’existe pas au sein du comité.
En 2022, et pour sa 9ème année consécutive le comité d’expert a continué à mettre à la disposition des décideurs son expertise scientifique dans le domaine de santé animale. Depuis sa création jusqu’à 2022, le comité d’expert a restitué 10 saisines aux pétitionnaires dans l’objectif de donner des éléments scientifique nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre des mesures de surveillance et de lutte contre les maladies animales et zoonotiques.

En 2022 , le comité a travaillé sur la mise à jours d’une saisine de la direction générale des services vétérinaires relative à la détermination des zones à risques qui feront l’objet d’un renforcement du dispositif national de veille et de contrôle sanitaire de l’influenza aviaire hautement pathogène, ceci vient à la suite à l’explosion des foyers de l’influenza aviaire hautement pathogène dans le monde.

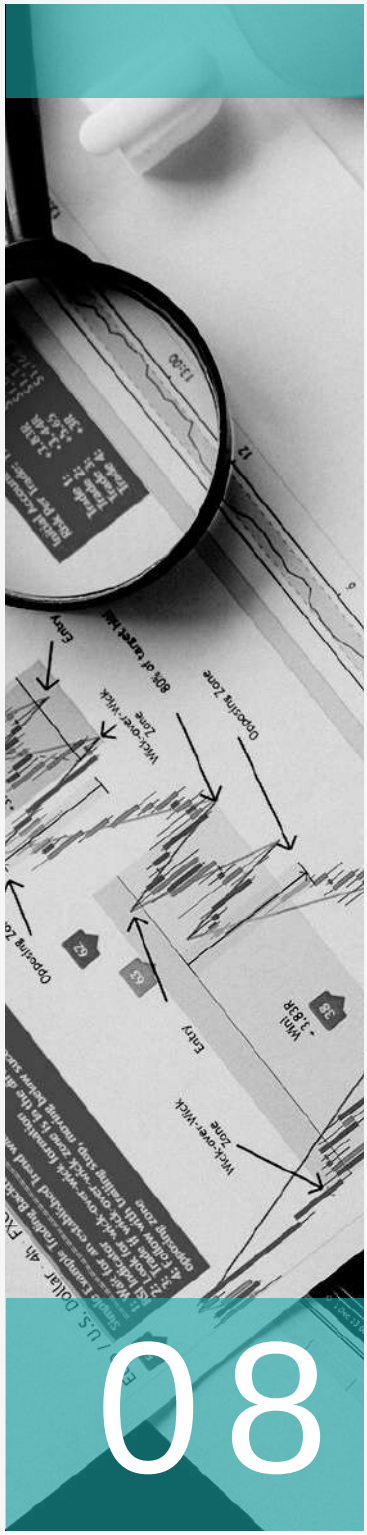

08

Expertise scientifique Hiérarchisation des dangers sanitaires Recommandations pour bien gérer le risque

Les travaux du comité se poursuivront au cours de l'année 2023, pour la finalisation des saisines, en effet, la coordination continuera à intensifier ses efforts pour la collecte des données supplémentaires pour le traitement de cette saisine.

Le troisième mandat du CES-SA a été clôturé par un appel à candidature public pour le renouvellement de ces membres pour les trois prochaines années. L'appel a été lancé entre le 1er et 30 septembre 2022, sur le site web et sur les réseaux sociaux du CNVZ, aussi des courriers officiels ont été adressés aux institutions hors du domaine de gestion afin de garantir l'indépendance des avis. Pour le quatrième mandat du CES-SA, les champs des compétences du Comité ont été élargis par des spécialistes en Bio statistiques, Omic et Bio-informatique.

COMITE D'EXPERTS SPECIALISE EN SANTE ANIMALE (CES-SA) …..

Après clôture, 27 dossiers de candidatures ont été parvenus au CNVZ. Les candidats ont été évalué, selon l'analyse des formulaires de candidature, des CV et des listes des publications , par un comité de sélection composé par des personnalités externes au CNVZ : Mr le président directeur de l'institut de la recherche et de l'enseignement supérieur agricole, le directeur général de l'école Nationale de médecine vétérinaire, Mme la chargée de la gestion de l'institut de la recherche vétérinaire, Mme la chargée de la gestion de la direction générale des services vétérinaires. Dix huit candidats, constituant un comité d'experts spécialisé et multidisciplinaire, ont été sélectionnés couvrant les spécialités suivantes : évaluation des risques, pathologies animales, infectiologie, zoonoses, vecteurs et parasitologie, épidémiologie, bio-statistiques, Omic et bio-informatique, médicaments vétérinaires et toxicologie, réglementation associée à ces domaines. Les membres ont été nommés intuitu personae par décision de Mr. le ministre de l'agriculture des ressources hydrauliques et de la pèche.

FORMATION CONTINUE .....

09

RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PERSONNEL DU CNVZ

RENFORCEMENT DES CAPACITES DES VETERINAIRES

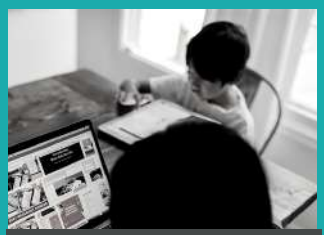

FORMATION EN LIGNE

Outre ses missions de veille, de surveillance et d'évaluation, le CNVZ assure une mission de mise à jour des connaissances et de développement des compétences des personnes chargées du contrôle vétérinaire pour l'application des normes nationales et internationales recommandées, et ce, par des séminaires de formation, des symposiums et des journées d'études et des manifestations relatives à la sécurité sanitaire des animaux et de leurs produits.

Le CNVZ dispose de compétences dans les thématiques relatives à l'épidémiologie et qui sont également formées en ingénierie de la formation présentielle et à distance. Ne disposant pas de formateurs dans toutes les disciplines, le centre s'appuie sur un réseau de formateurs externes d'environ soixante intervenants dont la majorité est du secteur public.

Le CNVZ a reçu en 2020, l'approbation de sa candidature en tant que centre collaborateur de l'OMSA dans la spécialité " Formation continue et renforcement des capacités dans le domaine vétérinaire ".

FORMATION DU PERSONNEL.....

09

- BORLAUG FELLOWSHIP PRGRAM

- EPIDEMIOLOGIE ANIMALE APPLIQUEE
- ANTICIPATION ET PREVENTION DU RISQUE SANITAIRE
- MODELISATION SPATIO-TEMPORELLE
- SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE
- BONNE GOUVERNANCE ET QUALITE DES SERVICES VETERINAIRES

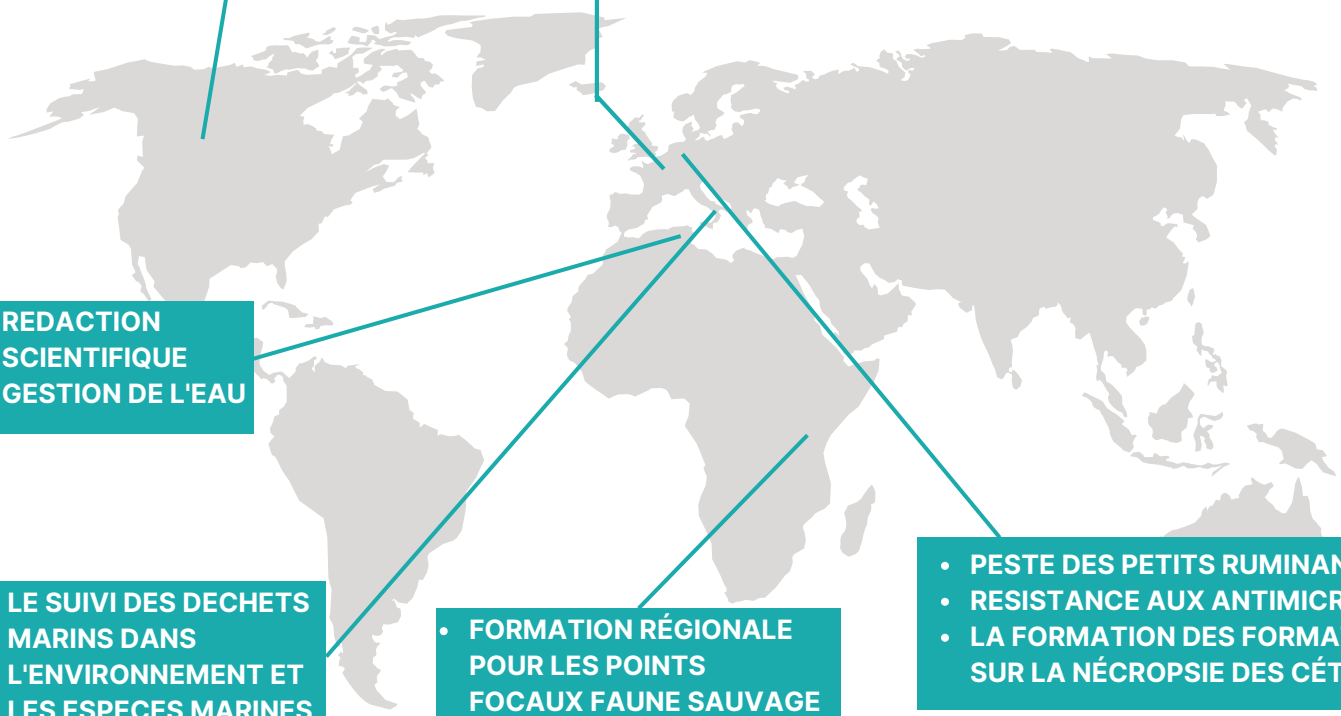

- REDACTION SCIENTIFIQUE
- GESTION DE L'EAU

- LE SUIVI DES DECHETS MARINS DANS L'ENVIRONNEMENT ET LES ESPECES MARINES

- FORMATION RÉGIONALE POUR LES POINTS FOCAUX FAUNE SAUVAGE DE L'OMSA

- PESTE DES PETITS RUMINANTS
- RESISTANCE AUX ANTIMICROBIENS
- LA FORMATION DES FORMATEURS SUR LA NÉCROPSIE DES CÉTACÉS

FORMATION DU PERSONNEL DU CNVZ

Le CNVZ considère la formation de son personnel comme l'une de ses principales priorités. En effet la formation continue est un outil d'amélioration de l'efficience des cadres à travers la mise à jour des connaissances, l'acquisition de nouvelles compétence et la motivation (évolution professionnelle). En 2022, plusieurs cadres administratifs et techniques ont bénéficié de sessions de formations continues.

FORMATION CONTINUE .....

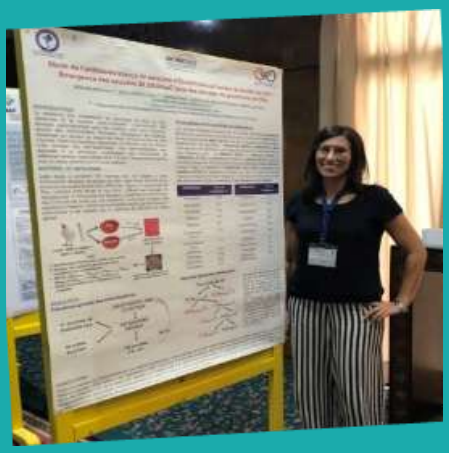

FORMATION DES VETERINAIRES

ENQUÊTES DESCRIPTIVES EN SANTÉ ANIMALE DE LA COLLECTE DES DONNÉES À L'ANALYSE DES RÉSULTATS

DU 13 AU 17 JUIN 2021

15 VÉTÉRINAIRES DES SERVICES VÉTÉRINAIRES RÉGIONAUX

ASSUREE PAR LES VETERINAIRES DU CNVZ

FORMATION DES VETERINAIRES

LES ENQUÊTES ÉPIDÉMIOLOGIQUES

8 VÉTÉRNINAIRES (MALIE, BURKINA FASSO, COTE D'IVOIRE, NIGERIA, TCHAD ET DJIBOUTI

ASSUREE PAR LES VETERINAIRES DU CNVZ

DU 25 AU 27 JANVIER 2022

Lancement de la plateforme elearning CNVZ-UVT Le 07 Novembre 2022

Le lancement de la plateforme de formation en ligne du CNVZ marque une étape décisive dans la promotion de l'apprentissage à distance. Grâce à cette plateforme novatrice un accès facile à des cours de qualité est devenu possible. La plateforme propose une large gamme de formations, couvrant divers domaines (Epidémiologie, gestion des foyers, analyse de risque...). Les apprenants peuvent désormais profiter d'une expérience d'apprentissage flexible, adaptée à leur rythme et à leurs besoins individuels. Grâce à des fonctionnalités interactives telles que des discussions en ligne, des évaluations et des ressources supplémentaires, les participants peuvent enrichir leur compréhension des sujets étudiés et interagir avec leurs pairs. Avec le lancement de cette plateforme de formation en ligne, le CNVZ s'affirme comme un leader dans le domaine de la formation continue.

eLearning CNVZ....

DETERMINATION DES BESOINS EN FORMATION CONTINUE

En 2020, le CNVZ a été accrédité en tant que Centre Collaborateur de l'OMSA pour la Formation continue et le renforcement des capacités dans le domaine vétérinaire. Le CNVZ offre des formations sur catalogue, dédiées à des participants de différentes institutions et de différents pays. Les formations réalisées couvrent plusieurs disciplines vétérinaires. Afin de mettre à jour son catalogue de formation et pour s'aligner aux recommandations des instantes internationales, le CNVZ a réalisé une enquête auprès des vétérinaires et des paraprofessionnels (PPVs). Les objectifs étaient d'évaluer les dispositifs de formation continue existants, faire un inventaire de l'offre, identifier les besoins actuels en matière de formation continue et proposer un programme de formation continue annuel dans le but d'améliorer les compétences, la prestation et la gouvernance des services vétérinaires.

RESULTATS

- Un total de 140 réponses a été obtenu avec le questionnaire destiné aux médecins vétérinaires
- La législation est apparue comme principal besoin identifié par les vétérinaires officiels
- La communication, une autre compétence transversale ayant été citée comme besoin par les vétérinaires et les PPVs.
- D'autres compétences telles que la capacité à travailler en équipe, l'adaptabilité à de nouveaux environnements, les compétences sociales de communication sont de plus en plus considérées comme importantes.

ATELIERS & SEMINAIRES .....

L'organisation et la participation à des ateliers et des séminaires ainsi qu'aux journées scientifiques sont un élément clé de notre engagement envers la recherche scientifique en matière de santé animale.

Durant l'année 2022, le CNVZ a organisé un workshop international sur les maladies émergentes qui a été financé par l'union européenne (UE) moyennant l'outil TAIEX. L'échange sur les actualités sanitaires avec des experts nationaux et internationaux ainsi qu'entre les participants a été constructif et fructueux.

28 SEPTEMBRE : JOURNÉE MONDIALE DE LA RAGE….

La célébration de la Journée Mondiale de la Rage est un événement important. Chaque année, le 28 septembre, le CNVZ célèbre cette journée en organisant des événements pour sensibiliser le public à la prévention de la rage chez les animaux. En 2022, le CNVZ en collaboration avec la direction générale des services vétérinaires a organisé une journée scientifique sur la rage. Des présentations sur la situation épidémiologique et les études sur la population canine ont marqué cet évènement.

La Journée mondiale de la rage, célébrée chaque année le 28 septembre, vise à sensibiliser l'opinion publique à cette maladie grave et préventible qui continue de causer de nombreux décès dans le monde.

EVENEMENTS SCIENTIFIQUES ....

Les Journées scientifiques sur les maladies transfrontalières de Mérial sont un événement annuel incontournable pour les vétérinaires. Cette année et vers la fin du mois de septembre, le personnel du CNVZ a pu assister à la 7ème journée scientifique sur les maladies animales transfrontalières organisée par BSA Médical et Boehringer ingelheim.

Le CNVZ a aussi participé à la deuxième session de mise en place d'un réseau des villes côtières, à une journée de sensibilisation sur la la pollution plastique en mer, et à des journées d'information sur la situation zoosanitaire Internationale de l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène et les caractéristiques du lait de chamelle.

Le CNVZ a contribué à l'évènement relatif à la construction des réseaux multisectoriels et transfrontaliers pour la surveillance, la détection et la réponse à 5 zoonoses prioritaires en Libye et en Tunisie.

PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES ...

Les publications scientifiques du CNVZ sont reconnues à l'échelle internationale pour leur qualité et leur contribution significative à la recherche et à l'avancement des connaissances. Le CNVZ mène des études qui sont valorisées sous forme de publications scientifiques qui jouent un rôle crucial en favorisant le partage des connaissances.
Les publications du CNVZ sont diffusées via son site web.

BULLETIN ZOOSANITAIRE

- Semestriel
- 2 numéros ont été publiés en 2022
- Concerne les évènements épidémiologiques surtout à l'échelle nationale

MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

- Bi-mestriel
- Concerne les évènements scientifiques nationaux, régionaux et internationaux

ARTICLES SCIENTIFIQUES

- Résultats des études menées par le CNVZ
- Périodiques
- En collaboration avec d'autres institutions

FLASH ZOOSANITAIRE INTERNATIONAL

- Bi-mestriel
- Concerne les évènements internationaux
- 5 numéros publiés en 2022

COLLABORATIONS

Le CNVZ collabore avec des partenaires nationaux et internationaux. Dans le cadre de la formation en ligne E-CERISE organisée par l'école nationale des Services vétérinaires et France Vétérinaire International, le CNVZ a contribué par :

- L'animation d'un module sur la qualité des services vétérinaires
- La mise à disposition d'un référent technique Tunisien pour le module sécurité sanitaire des aliments
- Des tuteurs Tunisiens pour les projets personnels des participants.

Il a participé avec l'IZS dans le cadre du projet de jumelage de l'OMSA entre IZS Teramo et l'ENMV sur le bien être animale.

En collaborant avec les autres centres collaborateurs de l'OMSA, le CNVZ est en train de participer à l'élaboration d'un package pour des sessions de formation sur les thématiques suivantes : le leadership dans les services vétérinaires, la gestion des catastrophes. Dans le cadre du projet COQ_EPReS, le CNVZ collabore avec une équipe de chercheurs de l'INSTM pour réaliser une étude sur l'appréciation du risque de contamination biologique, chimique et microbiologique.

Grâce à la collaboration internationale, le CNVZ élargit son rayonnement et renforce sa position en tant qu'acteur clé dans le domaine de la santé animale

Centre national de veille zoosanitaire

38 avenue Charles Nicolle - cité el mahrajène

cnvz.agrinet.tn

+216-71849-790

bo.cnvz@iresa.agrinet.tn